

Taxe d'accise

Le sous-ministre des finances a critiqué le vérificateur général et lui a conseillé de se mêler de ses affaires. Cependant, le vérificateur général est le gardien des fonds publics, c'est lui qui surveille les finances, qui défend les intérêts du public canadien en général. Nous avons perdu à la Chambre le contrôle des fonds publics à cause de la structure actuelle du comité et du règlement de clôture. Le vérificateur général reste la seule personne capable de faire ce travail et il a signalé que le ministre des Transports avait mal géré les affaires du ministère—qu'il y avait eu du gaspillage, de l'incurie et que l'on n'avait pas suffisamment consulté les utilisateurs des services.

J'aimerais que le ministre des Finances nous donne clairement sa position car nous sommes en train d'en adopter une plutôt absurde: nous nous efforçons de combler notre déficit touristique tout en imposant des prix exorbitants aux gens qui voyagent par avion.

M. Chrétien: Monsieur le président, les aéroports tournent à perte et le ministre des Transports veut combler ce déficit en augmentant la taxe qui est tout spécialement destinée à l'administration des aéroports. Le député me met dans une position difficile puisqu'il s'en prend à la gestion du ministère des Transports, à ses grandes options dans le domaine du transport aérien etc. Je ne suis pas le ministre des Transports; je suis le ministre des Finances. Le député m'a posé une question et je lui ai répondu qu'effectivement le ministre des Transports voulait que j'augmente la taxe pour combler le déficit d'exploitation des aéroports.

Je reconnais qu'il s'agit d'une forte hausse. Malgré cette augmentation, le déficit des aéroports serait encore de 123 millions de dollars de sorte que l'argent de la taxe ne suffirait certainement pas à financer le système coûteux et fort complexe que nous avons mis en place. Nos installations aéroportuaires sont les meilleures du monde. Nous avons de beaux aéroports à Vancouver, Winnipeg, Montréal, Mirabel et Halifax etc. Nous avons un très bon réseau mais il est très coûteux et le ministre des Transports m'a donc demandé d'augmenter la taxe pour payer une partie de cette note. Le député m'a demandé de qui venait cette initiative. Elle vient en fait du ministre des Transports.

M. Mazankowski: Le ministre est-il convaincu qu'on n'aurait pu économiser sur les budgets de fonctionnement du ministère, les 72 millions de dollars que doit rapporter cette hausse, au cours de la première année? Le ministre des Transports a par ailleurs fait savoir que les taxes d'atterrissage et autres taxes relatives au mouvement des appareils allaient sextupler au cours des 18 prochaines années puisqu'elles allaient subir une hausse de 30 p. 100 par an. Le ministre ne s'inquiète-t-il pas de l'impact que cela aura sur les voyageurs et du fait que cela pourrait bien accroître encore plus notre déficit au chapitre du tourisme?

[M. Mazankowski.]

● (1450)

M. Chrétien: Monsieur le président, je crois que le gouvernement doit continuellement surveiller les augmentations qui surviennent dans le coût de nombreux services. Je n'ai jamais entendu le ministre des Transports admettre que ces coûts vont augmenter de 600 p. 100 au cours des dix prochaines années.

M. Mazankowski: C'est ce qui va arriver.

M. Chrétien: Si jamais cela arrivait, je crois que ce serait excessif. Nous devons faire en sorte de vivre selon nos moyens. C'est un des sujets dont je n'ai cessé de parler depuis que je suis devenu président du Conseil du Trésor. Nous devons freiner l'accroissement des dépenses du gouvernement fédéral. Le député ne peut nier que l'année précédant mon accession au poste de président du Conseil du Trésor, les dépenses du gouvernement ont augmenté de 25 p. 100 de 1974 à 1975 pourcentage que pendant mon mandat, j'ai ramené à 10 p. 100 environ. C'était moins que le produit national brut. C'est une bataille constante et je me réjouis de voir que le député est d'accord sur le principe qu'il faut contrôler nos dépenses.

M. Forrestall: Monsieur le président, le ministre n'est de toute évidence pas conseillé. Les hauts fonctionnaires qui sont ses collaborateurs ne sont apparemment pas en mesure de le conseiller. Le fait est qu'avec ces revenus accrus, nos 23 principaux aéroports rapporteront un excédent de recettes atteignant 90 millions de dollars. Ce qu'on a peut-être ou non l'intention de faire, c'est d'utiliser cet énorme excédent de revenus pour acquitter les dettes contractées pour faire marcher des aéroports non rentables comme Mirabel et Pickering et pour compenser l'incurie et le gâchis à l'aéroport de Calgary. Cela se peut très bien, c'est même évidemment le cas. Comme ces revenus s'accumuleront dans un fonds de roulement unique, le collègue du ministre, celui des Transports, nous prive effectivement à la Chambre de tout pouvoir réel d'examiner le fonds et l'usage qu'on en fait.

Cela dit, l'excédent des revenus d'exploitation atteindra 90 millions de dollars d'ici trois ou quatre ans. Mon collègue, le député de Vegreville, s'est demandé si le ministre approuvait cette manière d'exploiter les voyageurs canadiens, sans parler du rude coup porté à notre tourisme que nous essayons pourtant de développer dans l'espoir de combler le déficit dans ce domaine. Le ministre ne voit-il pas là une exploitation éhontée, et n'est-il disposé à prendre en main le problème pour savoir si des excédents de revenus d'exploitation aussi considérables ne sont pas injustifiés et injustifiables?

M. Chrétien: Monsieur le président, j'ai déjà expliqué que dans l'ensemble l'exploitation des aéroports est déficitaire. Le député parle des grands aéroports, mais nous devons assurer certains services à des régions isolées. Même compte tenu de cette hausse de taxe, le déficit atteindra les 123 millions de dollars.

M. Forrestall: Cela, c'est le déficit sur les immobilisations et ainsi de suite, et non pas l'excédent des revenus d'exploitation.